# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



CEPACOL Sensations - Sore Throat & Cough Lozenges

### 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : CEPACOL Sensations - Sore Throat & Cough Lozenges

Distribué par : RB Health (Canada) Inc.

1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

: 1-800-338-6167

Telephone: +1 905 283 7000

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Medical)

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Transport)

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

•

Utilisation du produit : Symptomatic relief of Sore Throats and Nasal Congestion and Infections of the throat

and mouth.

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

n° SDS : D8081904 v5.0 Formulation #: : FF8079545 v 3.0

### 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

: Non classé.

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger : Non applicable.

Mention d'avertissement : Pas de mention de danger.

Compolio de mundonos

Conseils de prudence

Mentions de danger

Généralités : Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de

: Aucun effet important ou danger critique connu.

consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Code # : D8081904 NA n° SDS : D8081904 v5.0 Date d'édition : 10/01/2019 1/12

# 2. Identification des dangers

**Prévention** : Non applicable. Intervention : Non applicable. **Stockage** : Non applicable. Élimination : Non applicable. Éléments d'une étiquette : Aucun connu.

complémentaire

Dangers non classés

: Aucun connu.

ailleurs

# 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : MélangeThe product contains the following components Lozenges containing small

amounts of antiseptic ingredients (Amylmetacresol 0.6mg / lozenge and 2, 4-Dichlorobenzyl alcohol 1.2mg / lozenge) and Levomenthol (8.0mg / lozenge), flavouring, colour and weak acid in a Sucrose / Glucose Syrup lozenge base.

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
L-menthol	0.5 - 1.5	2216-51-5
alcool 2,4-dichlorobenzylique	0.1 - 1	1777-82-8
6-pentyl-m-crésol	0.1 - 1	1300-94-3

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et

dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle

peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se

développent.

Contact avec la peau : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les

chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

: Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au Ingestion

repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical.

Consulter un médecin si des symptômes se développent.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu. : Aucun effet important ou danger critique connu. Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu. Contact avec la peau Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.

**Date d'édition** : 10/01/2019 2/12 Code # : D8081904 NA n° SDS : D8081904 v5.0

### 4. Premiers soins

Inhalation
Contact avec la peau

: Aucune donnée spécifique.: Aucune donnée spécifique.

Ingestion

: Aucune donnée spécifique.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

**Traitements particuliers** 

: Pas de traitement particulier.

**Protection des sauveteurs** 

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de

formation adéquate.

#### Voir Information toxicologique (section 11)

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Moyens d'extinction** 

**Agents extincteurs** 

appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

: Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Aucune donnée spécifique.

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Code # : D8081904 NA n° SDS : D8081904 v5.0 Date d'édition : 10/01/2019 3/12

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

# 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Ne pas stocker au-dessus de la température suivante: 25°C (77°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Control

#### **Limites d'exposition professionnelle**

Non applicable.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôle de l'action des agents d'environnement

- : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Protection de la peau

**Protection des mains** 

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Code # : D8081904 NA n° SDS : D8081904 v5.0 Date d'édition : 10/01/2019 4/12

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Protection du corps** 

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire** 

: En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

: Partiellement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

État physique Solide. Couleur : Bleu.

Odeur : Non disponible. : Non disponible. Seuil olfactif pН : Non disponible. Point de fusion : Non disponible. Point d'ébullition : Non disponible. Point d'éclair : Non disponible. Taux d'évaporation : Non disponible. Inflammabilité (solides et : Non disponible. gaz)

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)

: Non disponible.

: Non disponible. Tension de vapeur Densité de vapeur : Non disponible. Densité relative : Non disponible.

Solubilité Coefficient de partage n-

octanol/eau

Température d'autoinflammation

Température de décomposition

: Non disponible.

: Non disponible.

: Non disponible.

**Viscosité** Temps d'écoulement

(ISO 2431)

: Non disponible. : Non disponible.

**Date d'édition** : 10/01/2019 5/12 Code # : D8081904 NA n° SDS : D8081904 v5.0

### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

dangereux décomposition dangereux ne devrait apparaître.

### 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiquë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
I-Menthol	DL50 Cutané DL50 Orale		>5000 mg/kg 3300 mg/kg	-

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### **Irritation/Corrosion**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
I-Menthol	Yeux - Léger irritant	Mammifère - espèces non précisées	-	0.7 Percent	-

#### Conclusion/Résumé

Peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Yeux : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Respiratoire**: No known significant effects or critical hazards.

#### **Sensibilisation**

Non disponible.

#### Conclusion/Résumé

Peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Respiratoire : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### **Mutagénicité**

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Cancérogénicité

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Code # : D8081904 NA n° SDS : D8081904 v5.0 Date d'édition : 10/01/2019 6/12

# 11. Données toxicologiques

#### **Tératogénicité**

Non disponible.

**Conclusion/Résumé**: Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

#### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

: Non disponible.

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux
Inhalation
: Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau
: Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion
: Aucun effet important ou danger critique connu.
: Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.
Inhalation : Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.
Ingestion : Aucune donnée spécifique.

#### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

Effets immédiats

possibles

: Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats

: Non disponible.

possibles

**Effets différés possibles** : Non disponible.

#### Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé
: Aucun effet important ou danger critique connu.

Généralités
: Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité
: Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité
: Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité
: Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le
: Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

Code # : D8081904 NA n° SDS : D8081904 v5.0 Date d'édition : 10/01/2019 7/12

# 11. Données toxicologiques

Effets sur la fertilité

: Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
Orale	362238.8 mg/kg

# 12. Données écologiques

#### **Toxicité**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
I-Menthol	Aiguë CL50 18900 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Persistance et dégradation

Non disponible.

#### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogPow	BCF	Potentiel
I-Menthol	3.15	7.76	faible

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

**Autres effets nocifs** 

: Aucun effet important ou danger critique connu.

# 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Code # : D8081904 NA n° SDS : D8081904 v5.0 Date d'édition : 10/01/2019 8/12

# 14. Informations relatives au transport

Informations sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Not regulated	Not applicable.	Non disponible.	-		-
Classification pour le TMD	Not regulated	Not applicable.	Non disponible.	-		-
Classement mexicain	Not regulated	Not applicable.	Non disponible.	-		-
Classe IMDG	Not regulated	Not applicable.	Non disponible.	-		-
Classe IATA-DGR	Not regulated	Not applicable.	Not available.	-		-

Protections spéciales pour l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

GE\*: Groupe d'emballage

### 15. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis : TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption: Indéterminé

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air Pollutants (HAPs)

: Non inscrit

Clean Air Act Section 602

Class I Substances

: Non inscrit

Clean Air Act Section 602 Class II Substances : Non inscrit

**DEA List I Chemicals** (Precursor Chemicals)

: Non inscrit

**DEA List II Chemicals** (Essential Chemicals)

: Non inscrit

**SARA 302/304** 

Composition/information sur les ingrédients

Code # : D8081904 NA n° SDS : D8081904 v5.0 Date d'édition : 10/01/2019 9/12

# 15. Informations sur la réglementation

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ : Non applicable.

**SARA 311/312** 

Classification : Non applicable.

Composition/information sur les ingrédients

Nom			Décompression soudaine		immédiat (aigu) pour	Danger d'intoxication différée (chronique)
I-Menthol	0.1 - 1	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.

### Réglementations d'État

Massachusetts : Les composants suivants sont répertoriés: SUCROSE DUST

New York : Aucun des composants n'est répertorié.

New Jersey : Aucun des composants n'est répertorié.

Pennsylvanie : Les composants suivants sont répertoriés: .ALPHA.-D-GLUCOPYRANOSIDE, .BETA.-

**D-FRUCTOFURANOSYL** 

**Canada** 

SIMDUT (Canada) : Class E: Matières corrosives

**Listes canadiennes** 

INRP canadien : Aucun des composants n'est répertorié.
 Substances toxiques au : Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

Inventaire du Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

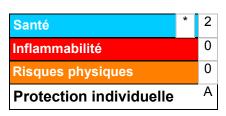
Éléments de l'étiquette

Mesures de précaution : Lire l'étiquette avant utilisation.

Éviter le contact avec les yeux. Tenir hors de portée des enfants.

### 16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Code # : D8081904 NA n° SDS : D8081904 v5.0 Date d'édition : 10/01/2019 10/12

### 16. Autres informations

Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

National Fire Protection Association (États-Unis)



Reproduit avec l'autorisation de la norme NFPA 704-2001, Identification de risques de matériaux pour intervention d'urgence Copyright © 1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Le matériel reproduit ne représente pas la position officielle ou complète de la National Fire Protection Association (Association nationale de lutte contre les incendies) sur le sujet, et qui est représentée uniquement par la norme dans son intégralité.

Copyright © 2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Ce système d'avertissement doit être interprété et utilisé uniquement par les personnes ayant reçu une formation appropriée pour détecter les dangers d'incendie, d'instabilité et pour la santé des produits chimiques. On renvoie l'utilisateur à un nombre limité de produits chimiques ayant les classifications recommandées dans les guides NFPA 49 et NFPA 325, qui doivent servir de lignes directrices uniquement. Que les produits chimiques soient classifiés ou non par la NFPA, quiconque se sert des systèmes 704 pour classifier les produits chimiques le fait à ses propres risques.

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

Date d'édition

Date de publication

précédente

: 10/01/2019

: 11/06/2018

Version

5.0

**Élaborée par** : Recki

: Reckitt Benckiser India Ltd

Plot No 48 Sector - 32 Institutional Area Gurgaon, Haryana India - 122001

Commentaires à l'issue de la révision

: Project gemini-change in business address on section 1

Code # : D8081904 NA n° SDS : D8081904 v5.0 Date d'édition : 10/01/2019 11/12

### 16. Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

#### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Code # : D8081904 NA n° SDS : D8081904 v5.0 Date d'édition : 10/01/2019 12/12